

## **Lettre ouverte à l'attention de Jean Castex, Premier Ministre, de la coordination opposée à la proposition de loi Sécurité Globale**

Monsieur le Premier Ministre,

La coordination StopLoiSécuritéGlobale, composée de syndicats de journalistes, collectifs et associations de journalistes, réalisateurs, professions de l'images et droits humains a été reçue par M. le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin afin d'obtenir des explications sur 3 dispositions vivement contestées de la PPL Sécurité Globale.

A l'issue de ce rendez-vous, aucune solution ou avancée notable n'a été proposée par M. Darmanin qui maintient son soutien aux articles 21, 22 et 24, concernant l'instauration d'une surveillance généralisée par drones et caméra piéton, ainsi que la répression pénale des actes de diffusion malveillante des images de fonctionnaires de police.

La mobilisation suscitée dans la population ne cesse de croître. Et pour cause, les rapporteurs spéciaux de l'ONU, la commission Européenne, la CNCDH, la défenseure des Droits, toutes les associations de droits humain, l'intégralité de la profession journalistique, celles de l'image, réprouvent ces textes.

Marlène Schiappa, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, vient ainsi de confirmer ce jour sur RMC que tout journaliste qui diffusera des images d'un membre des forces de l'ordre en train de commettre une violence policière pourra être renvoyé devant un tribunal correctionnel. Cela implique qu'il pourra être immédiatement arrêté au moment d'un direct, menotté et placé en garde à vue, et ce même si la justice décidait de ne pas le poursuivre voire le relaxer.

La dérive autoritaire que M. le ministre de l'Intérieur et les parlementaires initiateurs de ce texte, réponse clientéliste à certains syndicats de police, porte une atteinte directe à l'exercice de nos professions et aux droits fondamentaux de tout citoyen.

Ce texte constitue aussi en soi une obstruction à la manifestation de la vérité. L'impact de ces dispositions sur la crédibilité, à l'international de la France, est dévastateur.

La coordination a donc l'honneur de solliciter un rendez-vous.

Nous vous prions, Monsieur le Premier Ministre, de bien vouloir recevoir nos salutations les meilleures.

Paris, le 23 novembre 2020.